Association Nationale des Maires
de Communes Thermales

Association Nationale des Élus
des Territoires Touristiques

Monsieur Édouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Paris, le mardi 7 avril 2020,

Monsieur le Premier Ministre,

La crise sanitaire que nous connaissons est sans précédent dans l'histoire récente. Son impact économique global est encore difficile à quantifier. Pour le tourisme l'impact promet déjà d'être catastrophique.

En effet, le tourisme sera certainement l'un des secteurs les plus touchés d'autant plus que la réduction des flux en provenance d'Asie a débuté dès janvier. L'Organisation Mondiale du Tourisme prévoit actuellement une baisse des arrivées de touristes internationaux de l'ordre de 30% en 2020. Première destination touristique mondiale, la France serait particulièrement impactée et connaitrait une baisse de l'ordre de 40 milliards d'euros sur un total de 170 milliards de recettes comme l'a évoqué Jean-Baptiste LEMOYNE, le Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires étrangères en charge du tourisme.

La priorité de votre Gouvernement est au soutien et à l'accompagnement et nous savons que vous vous penchez déjà sur les actions à mener en faveur de notre secteur.
Le Ministre de l'Économie et des Finances, Bruno LEMAIRE, prévoit aussi d'agir de concert avec ses homologues européens pour relancer l'industrie européenne du tourisme.

Nous soutenons ces actions mais les élus des Territoires Touristiques ont toujours de nombreuses interrogations sur la marge de manœuvre financière dont ils disposeront pour rebondir au mieux quand cela sera possible.

En effet, les communes touristiques ont des charges spécifiques liées au dimensionnement de leurs équipements et de leurs infrastructures d'accueil et réalisent chaque année d'importants investissements qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans les mécanismes de la Dotation Globale de Fonctionnement et du Fonds national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

A l'heure où toutes nos stations sont fermées prématurément, la baisse des dotations de l'état mettent nos communes dans une situation financière difficile voire impossible à gérer car celles-ci doivent faire face aux charges d'emprunts et aux charges incompressibles de personnel. Et ceci en l'absence de recettes et de taxes (taxe de séjour, taxe sur les jeux..).

47, Quai d'Orsay, 75007 PARIS – Tél. : 01 45 51 49 36 – Télécopie : 01 45 51 64 17 – www.communes-touristiques.net

Association Nationale des Maires de Communes Thermales

Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques

C'est donc un cri d'alarme de la part de toutes nos communes et particulièrement les stations de sport d'hiver et les stations thermales que nous vous adressons.

Nous nous tenons à votre disposition pour en discuter.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Paul AUDAN
Président de l'ANMCT

Philippe SUEUR
Président de l'ANETT

Copie à :

- ***Madame Jacqueline GOURAULT**, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales*
- ***Monsieur Bruno LEMAIRE**, Ministre de l'Économie et des Finances*
- ***Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE**, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères*

47, Quai d'Orsay, 75007 PARIS – Tél. : 01 45 51 49 36 – Télécopie : 01 45 51 64 17 – www.communes-touristiques.net